



SÉCURITÉ

**Opération
tranquillité absence**
> p. 4

DOSSIER

**Les associations
de retour à la Maison**
> p. 20

CULTURE

**La rentrée sera
Rock à Villennes**
> p. 17

SOMMAIRE

3. Édito

4. Sécurité

- Une présence rassurante lors de vos absences
- Dépôts sauvages : contactez la police municipale
- Déchets : rappel sur la sortie des bacs
- Une plateforme pour les plaintes en ligne

6. Vie scolaire



- Donner VIE au potager de l'école
- Mme Lehugeur quitte l'école Saint-Exupéry
- L'école est finie !

8. Paroles de Villennois

- « Le Sophora, c'est le poumon de Villennes »

10. Commerce

- Changements et continuité à la boucherie
- Un agent auprès des commerçants
- Ouvertures très prochainement
- Pas de marché début août
- Home corner, la nouvelle boutique déco
- White parc : un accès facilité pour votre shopping

12. Urbanisme

- La maîtrise municipale des dossiers renforcée par l'expertise de GPS&O

13. Mobilités

- Pôle gare : la première phase des travaux débute cet été

14. Transitions

- Les déchets du marché triés et valorisés
- Concours Maison économe
- Grand nettoyage en aval de la cascade
- Le nettoyage citoyen en images
- Le Collectif villennois pour la transition toujours en action
- Contre la chaleur, oubliez le climatiseur !

16. En bref

17. Seniors

- L'Aubrière ouvrira ses portes en 2023

18. Jeunesse

- Ce concours d'éloquence va faire parler !
- À Villennes, les vacances, ça passe crème

20. Dossier - Associations

- Les associations de retour à la Maison
- Le forum des associations migre au complexe sportif

24. Culture

- La rentrée sera Rock à Villennes
- Salle Fordan : les artistes locaux à l'affiche
- L'uchronie au cœur des Journées du Patrimoine
- Lotiron, le peintre villennois mis à l'honneur dans le Nord
- Molière et Lully pour fêter le 14 juillet
- Brocante : rendez-vous le 25 septembre
- Les Villennois se livrent pour l'été

27. Retour en images

28. Sport

- Ça tourne rond pour le Cercle d'escrime
- La Foulée a bien rebondi
- 30 places supplémentaires à l'EMS
- Un champion de thaï !
- Football : la saison parfaite des U16
- Rendez-vous en septembre pour le kilomètre des Ragondins

30. Tribunes

31. Agenda & Carnet

Suivez-nous sur :
www.ville-villennes-sur-seine.fr



Mairie de Villennes sur Seine



@villennessurseine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau
Responsable de la publication : Thomas Chaigne
Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux
Réalisation : Service Communication
Crédits photos : Services municipaux
Impression : Imprimerie Jasson Taboureaux
Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié
3 000 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2022



Chères Villennoises,
Chers Villennois,

Les beaux jours et la levée des restrictions ont permis à notre commune de renouer avec les festivités organisées par la Municipalité, mises entre parenthèses pendant de nombreux mois.

Je suis heureux que la fête de la musique, le concours d'éloquence, la sortie de nos aînés à Rouen, le nettoyage citoyen, les spectacles des 4 écoles suivis de la tombola, la soirée pollen et tous les autres événements communaux dont Villennes est si riche aient permis à tous ceux qui le souhaitent de se retrouver et de partager de bons moments ensemble. Cette restriction de contacts au cours des deux années passées nous a montré à quel point nous avons besoin les uns des autres, de nous parler, d'échanger pour mieux nous comprendre et pour coopérer.

Au cours de ce printemps 2022, les associations villennoises ont pu retrouver leur Maison. Une Maison désormais plus spacieuse, plus confortable et au sein de laquelle je formule le vœu que les associations soient plus foisonnantes et créatives que jamais.

Vous le savez, ce mandat est chargé de nombreux défis à relever. L'un des plus importants consiste à maintenir notre cadre de vie dans un contexte plus contraint que jamais. Contraint notamment par l'arrivée du RER E (qui nous conduit à adapter la place de la Libération) et contraint par la loi SRU (qui nous impose d'augmenter notre taux de logements sociaux).

Malgré ces difficultés, chacun des élus de la majorité et moi-même travaillons sans relâche à solutionner et adapter les injonctions qui nous sont faites. Rien n'est facile, il faut négocier, insister, renégocier, re insister. Mais croyez-le bien, nous ne lâchons rien. Villennois avant d'être élus, nous tenons comme chacun d'entre vous à ce que Villennes demeure la charmante commune dans laquelle nous avons choisi de vivre.

Je vous souhaite un bel été reposant, ressourçant et apaisant.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

SÉCURITÉ

Une présence rassurante lors de vos absences

Toute l'année, dès 48 h d'absence, la police municipale met en place l'Opération tranquillité absence afin de lutter contre les cambriolages.

C'est un dispositif qui a fait ses preuves. Mis en place pour lutter contre les cambriolages, l'Opération tranquillité absence permet d'instaurer une surveillance quotidienne de votre domicile dès lors que vous vous absentez plus de 48 heures.

Chaque jour, des agents de police municipale assurent une ronde scrupuleuse : ils ne se contentent pas de passer en voiture mais mettent pied à terre, regardent s'il n'y a pas de signes manifestes d'effraction et font le tour de la propriété puisque la plupart des Villennois confient leurs clés pour qu'une visite

minutieuse des abords du domicile soit effectuée.

« Une stratégie globale »

« C'est par une approche de proximité, de dialogue et de fermeté que la police municipale applique ses missions, souligne Jean-Pierre Laigneau, le Maire. La sécurité est une priorité de notre mandat et nous avons mis en place une stratégie globale avec des patrouilles de surveillance journalière, la vidéo protection, l'Opération tranquillité absence, l'échange d'informations avec la brigade anti-cambriolage de Conflans-Sainte-Honorine. »

« J'ai conseillé le dispositif à mes voisins. »

Pierre Bourdon,
Villennois depuis 32 ans

« Cela fait à peu près 3 ans que je fais appel à la police municipale quand je pars en vacances. Avant, je venais me signaler au poste ; désormais il m'arrive de m'inscrire à partir du site internet. C'est un dispositif rassurant, même si on a une alarme. Je l'ai d'ailleurs conseillé à mes voisins. Je laisse un double de mes clés aux agents de police, comme ça ils peuvent faire le tour du jardin, vérifier au plus près s'il n'y a pas d'anomalies. »



5 600

C'est le nombre de rondes de surveillance aux abords des domiciles réalisées en 2021 dans le cadre du dispositif Opération tranquillité absence.

Dès 48h d'absence, pour que la police municipale assure la surveillance régulière de votre domicile, n'hésitez pas à vous enregistrer au poste de police ou en remplissant le formulaire en ligne accessible *via* ce QR-Code :
Renseignements : 06 08 06 83 11



Pour lutter contre l'insécurité, la commune a adhéré au système d'alerte Voisins Vigilants et solidaires, une application communautaire qui permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier gratuitement. Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme www.voisinsvigilants.org



Dépôts sauvages : contactez la police municipale

Si vous constatez un dépôt sauvage sur le territoire de la commune, n'hésitez pas à contacter la police municipale.

Le fait de déposer un déchet dans la nature, sur la voirie ou dans n'importe quel autre endroit non approprié est considéré comme un dépôt sauvage. C'est un acte d'incivisme qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances olfactives et visuelles, pollue les sols, les cours d'eau et peut provoquer des incendies.

Quelles sanctions ?

Différentes sanctions sont prévues :

- le non respect des modalités de collecte (contenant, tri, jour de sortie des bacs...) est passible d'une amende pouvant aller de 35 € à 150 €.
- des débris abandonnés sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 180 €.
- un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule conduit à une contravention de 1 500 €.
- lorsque c'est une entreprise qui pratique le dépôt sauvage, l'amende s'élève à 75 000 € d'amende.



Un agent de la police municipale constatant un dépôt sauvage.

Une plateforme pour les plaintes en ligne

Victime d'une e-escroquerie ?

Désormais, grâce à la plateforme Thesee, vous pouvez déposer votre plainte en ligne rapidement et facilement.

Il vous suffit de vous rendre sur le site service-public.fr rubrique Justice, puis Arnaque sur internet, et de vous laisser guider. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.



<https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-police/Thesee-la-plainte-en-ligne-pour-les-victimes-d-e-escroqueries>

Déchets : rappel sur la sortie des bacs

Les bacs à ordures ménagères, les bacs à recyclables et les bacs à verre doivent être sortis uniquement la veille au soir des jours de collecte, à partir de 19 heures, et rentrés le lendemain matin.

Le reste du temps, les bacs doivent rester dans l'enceinte des habitations au risque d'entraîner des dépôts de déchets supplémentaires qui peuvent conduire à des décharges sauvages et des problèmes de salubrité.

À noter que pour les habitants n'ayant pas suffisamment d'espaces pour stocker les différents bacs au sein de leur habitation, des bornes d'apport volontaire pour le verre et les recyclables sont installées en différents points de la commune.

VIE SCOLAIRE

Donner VIE au potager de l'école

Fin juin, l'association Villennes Initiatives et Ecologies (VIE) a animé un atelier au potager de l'école maternelle Les Sables.

Le jardinage et ses principes, ça s'apprend dès tout petit. Mis en relation avec la direction de l'école par Marie-Agnès Bouyssou et Virginie Oks, respectivement adjointes au Maire déléguées aux Affaires scolaires et aux Transitions énergétique et écologique, VIE a planté ses graines à l'école Les Sables. En proposant pour la première fois cette

activité à la fois ludique et pédagogique aux jeunes Villennois, Rémy Éthève et Sophie Sabot ont partagé leur savoir sur les techniques du potager, les usages de la permaculture et la préservation de la biodiversité. « L'objectif est de leur expliquer ce qu'est une plante, ce dont elle a besoin pour bien pousser, tout ça à travers des activités concrètes : tuteurer des

tomates, enlever les mauvaises herbes, pailler, explique Rémy Éthève, le président de l'association. Nous espérons pérenniser cette action à la rentrée avec des événements, des formations et des ateliers pour les écoliers mais aussi pour d'autres publics. » La récolte de ce potager sera utilisée le dimanche 11 septembre à l'occasion du pique-nique du pré de la Fête.



Mme Lehugeur quitte l'école Saint-Exupéry



Directrice de l'école Saint-Exupéry depuis 10 ans, Sophie Lehugeur prendra la direction d'une école élémentaire de Conflans-Sainte-Honorine lors de la rentrée prochaine.

« Je suis arrivée un peu par hasard à Villennes. Je suis tombée sous le charme, c'est une carte postale. C'est un endroit tellement calme et agréable. J'y ai connu une véritable osmose avec les enfants, l'équipe pédagogique, les familles et la mairie. Cela restera une très jolie parenthèse dans ma carrière, confie-t-elle quelques jours avant son départ. Mais j'ai toujours eu

le désir d'évoluer, de relever de nouveaux challenges, voilà pourquoi je me lance dans cette nouvelle aventure. »

Très concernée par les démarches de développement durable, Sophie Lehugeur a, grâce aux actions menées, notamment obtenu que l'établissement scolaire du centre-ville reçoive le label éco-école.

L'école est finie !



Soirée pizza et jeux de société organisée au groupe scolaire Saint-Exupéry / Chèvrefeuilles par les associations de parents d'élèves de l'UPEV et de la FCPE. Un grand merci au Carrefour Market, à la Pizzeria Pronto Pizza et à la boulangerie Les Villennes Gourmandes pour leur soutien !

Retour en images sur les événements qui ont marqué la fin de l'année scolaire.



Vendredi 1^{er} juillet
Journée des CM2 :
des activités sportives
ont été proposées
aux enfants toute la
journée au complexe
sportif.



Journée des
CM2 : remise des
récompenses par les
élus au théâtre de
verdure du parc de
Marolles.



Journée des CM2 : fin en apothéose
avec le barbecue et la veillée au Local.



Samedi 2 juillet, les spectacles des écoles ont encore rencontré un grand succès.



Tombola, vente de gâteaux et de boissons
par le Comité des écoles pendant les
spectacles.



PAROLES DE VILLENNOIS

« Le Sophora, c'est le poumon de Villennes »

Véritables figures du commerce local, Rosa et Danny Amand, désormais anciens patrons du Sophora, ont quitté Villennes début mai pour une retraite bien méritée.

Vous venez de vendre votre commerce, le Sophora. C'est une grande page qui se tourne...

Rosa : Oui, c'est fini, c'est la quille. Villennes, ça restera marqué dans notre mémoire. On ne peut pas plaire à tout le monde mais il y a vraiment des gens très bien, aussi bien les anciens que les jeunes. Mais on va revenir. On a beaucoup d'amis. Le maire nous a invités à un pot pour notre départ. C'était sympa, il a nous a offert la médaille de la ville, un livre, des fleurs, etc. C'était aussi l'occasion de présenter la nouvelle propriétaire.

Comment êtes-vous arrivés à Villennes ?

Danny : On avait vendu notre affaire à Conflans-Sainte-Honorine et on en a recherché une autre. Ici ça nous a tout de suite plu : l'emplacement, le côté village. J'ai repéré le parking, en me disant que tout le monde passait par là, qu'on accrocherait du monde. Et puis après on a accroché tous les gens du village.

Rosa : Villennes, c'est l'esprit village. À la base on voulait du calme, quelque chose de tranquille. Mais finalement, on a beaucoup bossé. Je pense qu'on était appréciés des Villennois, on a beaucoup donné de nous-même, pour les écoles, pour la mairie.

Vous avez fait du Sophora, un lieu de rencontre et de convivialité central de Villennes...

Danny : Le Sophora, c'est le poumon de Villennes. Quand il est fermé, c'est triste. On a pas mal d'habitues en effet mais aussi beaucoup de passage. Le matin, il y a beaucoup d'ouvriers qui s'arrêtent, prennent leur journal, leurs cigarettes. Il y aussi la terrasse qui est agréable et attire les gens.

Rosa : C'est vrai, le matin, il n'y a plus une place pour rentrer tellement il y a de monde. Quand on l'a acheté, il s'appelait déjà le Sophora. Parce qu'il y avait un arbre exotique, qui a brûlé, là où il y a la statue de La Famille. On l'a gardé car je trouvais ça mignon.

Vous avez connu la période Covid. Comment l'avez-vous vécue ?

Danny : On travaillait peu puisqu'il n'y avait que le tabac d'ouvert, la restauration était stoppée. Après le Covid, on n'a pas rembauché en cuisine, c'est Rosa qui s'en occupait. Ça a été une période très difficile, il était temps que ça s'arrête.

« On a chacun notre caractère »

Comment vous êtes-vous rencontrés ?

Danny : Dans ma jeunesse, j'étais marinier, j'ai fait du déménagement et on s'est rencontrés dans un bar dans lequel Rosa travaillait un jour où j'étais en déplacement. Puis on a décidé de monter une affaire ensemble, c'est là qu'on a acheté le bar à Conflans.

Rosa : Cela fait 32 ans qu'on est ensemble et ça fait 32 ans qu'on est à notre compte, c'est une belle histoire. Miracle, on ne s'est jamais engueulés ! Quelques petits coups, mais vraiment minimes. Surtout, on a toujours évité de se prendre la tête devant les clients. Monsieur, ce n'est pas moi, on est très différents. Moi j'aime beaucoup parler, on a chacun notre caractère, moi plus dynamique et lui le faux calme.

Avez-vous conscience d'être des personnages dans Villennes ?

Rosa : Parfois on ne dit pas je vais au Sophora, mais je vais chez Rosa (rires). Mon mari, il est plus timide que moi et surtout je suis plus souvent dehors. J'aime bien le contact avec les gens. Je crois d'ailleurs que c'est ça qui va me manquer le plus. En tout cas, je pense qu'on a marqué Villennes.

Danny : Oui on a laissé notre empreinte, je crois que les gens se rappelleront de nous.

Quels sont vos souvenirs les plus marquants de cette période qui s'achève ?

Danny : La Coupe du monde, les brocantes, tous les grands événements où il y avait beaucoup de monde.

Rosa : Pour moi, c'était la kermesse. J'étais toujours très contente d'arriver à cette époque-là, de voir plein d'enfants, de préparer des frites. Si le Comité des écoles a encore besoin d'un coup de main pour ça, je reviendrai. Voir que les enfants écrivaient Chez Rosa dans leur agenda, ça me touchait beaucoup.

Quel va être votre programme maintenant que vous êtes à la retraite ?

Rosa : Voyager ! Se reposer ! On a emménagé dans notre appartement d'Andrézy en attendant les travaux de notre maison à Jouy-le-Moutier.

Samantha prend la relève

À gauche sur la photo, Samantha est la nouvelle patronne du Sophora. Elle a eu un véritable coup de cœur qu'elle a concrétisé en achetant l'affaire avec son frère, déjà gérant d'une brasserie au Port-Marly. Tabac, presse, bar, brasserie, le principe reste le même ! Bienvenue à elle et à son équipe.



COMMERCE

Changements et continuité à la boucherie

Depuis plusieurs semaines, Manuel Nogueira Mourao a cédé la boucherie de Villennes à Philippe Sénèque et Justin Roucheteau.

Ce dernier, qui a déjà travaillé plusieurs années dans l'établissement, en assure la gestion avec, à ses côtés, Nicolas, déjà

bien connu des Villennois pour être au comptoir depuis 4 ans. « C'est important d'avoir des têtes connues pour assurer la continuité auprès des clients, assure Justin Roucheteau. Nous allons procéder à quelques travaux cet été pour modifier l'agencement et proposer une boutique toute neuve à partir du 6 septembre. » Si la boucherie reste le cœur de métier, la Boucherie RS vous propose aussi une

grande variété de produits, allant de « l'entrée au dessert », avec notamment de la charcuterie, du fromage ou encore du fondant baulois dont le commerce est revendeur officiel.

Boucherie RS

338, avenue Georges-Clemenceau
01 39 75 80 60 / 06 72 00 63 91
rsdepuis1884@gmail.com



Un agent auprès des commerçants

Étudiant en Master 2 Gestion des collectivités territoriales à l'université de Nanterre, El Bachir Diop effectue actuellement un stage de 3 mois à la mairie de Villennes. Sa mission : dynamiser le commerce local, renforcer l'attractivité du centre-ville, veiller à la diversité et à l'adaptation de l'offre commerciale, prendre en charge les problématiques individuelles des commerçants. Il participe également à la refonte de la gestion du marché hebdomadaire et des foodtrucks.



Ouvertures très prochainement

La Maison Brument ouvrira les portes de sa cave dans le centre-ville de Villennes en juillet. Un nouveau lieu hybride (cave à vins / épicerie fine / buvette) qui promet de belles découvertes gastronomiques.

Plus d'infos sur le compte Instagram

@benoitbrumentvins.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



Le relais-poste devrait également ouvrir prochainement au cœur d'une épicerie vrac et produits locaux tenue par Amine Latrous, le gérant du Carrefour City.

Pas de marché début août



Le marché hebdomadaire du centre-ville (le samedi matin) effectuera sa pause estivale début août. Les commerçants ne vous accueilleront donc pas les samedis 6, 13 et 20 août mais seront de retour le samedi 27 août.

Home corner, la nouvelle boutique déco

Home corner, nouveau concept store dédié à la décoration, vient renforcer l'offre commerciale en centre-ville.

Villenoise depuis 6 ans, Laurence Jouliau a ouvert Home corner, une boutique de décoration intérieure, depuis le 17 mai. « Après des études d'histoire de l'art à l'école du Louvre et des années passées au sein de galeries à Paris et New York, j'ai réussi à concrétiser le projet de m'installer dans mon village pour proposer un concept Store et du conseil personnalisé en décoration », explique-t-elle.

Made in France, design et artisanat

Mobilier, objets de décoration, luminaires, textiles pour la maison, arts de la table, livres, etc. vous sont proposés chez Home corner. « J'ai à cœur de travailler avec des fabricants principalement français (KOK Maison et Harto), des marques qui font appel à des designers reconnus (Hay, ...) et je me tourne résolument vers des produits éco-responsables et artisanaux (Jars, AVO 8...), précise Laurence Jouliau. Pour les conseils, je propose des rendez-vous personnalisés pour prendre le temps de vous écouter afin de trouver ensemble le meuble qui vous plaît et qui répond à toutes vos attentes. »



Home Corner - 50, rue Parvery à Villennes-sur-Seine - 09 73 89 43 60
contact@homecorner-deco.com / www.homecorner-deco.com

White parc : un accès facilité pour votre shopping

Les travaux réalisés en 2021 permettent de fluidifier l'accès aux 10 enseignes qui composent cet ensemble commercial.



Les enseignes Darty, Cultura, Gautier, Orchestra, Général d'Optique, Carré Blanc, Cuisinella, Mobilier de France, Aviva cuisine, Animalis sont situées côté Villennes au coeur de la zone commerciale des 40 sous.

Pour faciliter leur accessibilité, le bailleur (en accord avec la Municipalité et le Conseil départemental des Yvelines) a réalisé des travaux pour dédier deux voies au lieu d'une à la sortie de la zone, ce qui permet de fluidifier l'accès à la D113 (Route des 40 sous). Ajouté à la diversité des boutiques proposées, cet aménagement routier fait du White Parc un lieu incontournable pour faire du shopping.

URBANISME

La maîtrise municipale des dossiers renforcée par l'expertise de GPS&O

Villennes fait désormais partie des 60 communes qui ont choisi de faire appel à GPS&O pour l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols.

À la suite du départ de l'agent municipal responsable Urbanisme, la Municipalité a signé une convention avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) pour adhérer à leur service commun d'urbanisme qui est chargé de l'ensemble des tâches relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme. 60 des 73 communes de GPS&O ont fait le choix d'y adhérer.

Le Maire reste seul signataire de la décision finale

Le Maire reste seul signataire de la décision finale, les actes et décisions instruits demeurant délivrés par le Maire au nom de la commune. La Municipalité assure l'accueil et l'information du public avant tout dépôt, organise les réunions de présentation d'avant-projet avant de transmettre ce dernier au pôle Autorisation du droit des sols (ADS) de GPS&O, avec l'avis du Maire quant à sa faisabilité et son opportunité. La commune communique en parallèle ce dossier à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) ou autres organismes tels que la Direction départementale des territoires (DDT) en matière d'accessibilité, ou le Syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS). Elle assure aussi la réception des pièces complémentaires des pétitionnaires. Ce fonctionnement assure la protection des intérêts communaux et garantit le respect des droits des administrés.

Une expertise renforcée

L'instruction menée par le service ADS de la Communauté urbaine consiste à assurer l'examen réglementaire, technique et architectural du dossier et à gérer la partie administrative en accord avec la commune. Ce service établit la note d'instruction sur les dossiers et propose un accord ou un refus sur la demande, en fonction des éléments de cette note et après échanges avec

la commune. Ce nouveau fonctionnement apporte l'avantage de bénéficier d'un service efficace en continu, avec 21 agents ayant une parfaite connaissance du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), et doté d'une expertise juridique en cas de contentieux. Cela permet également de diminuer les coûts de fonctionnement à compétence équivalente. En termes d'efficacité, l'expertise est renforcée sur les questions d'urbanisme, permettant ainsi une amélioration du traitement de ces questions et de la qualité du service.

Accueil en mairie

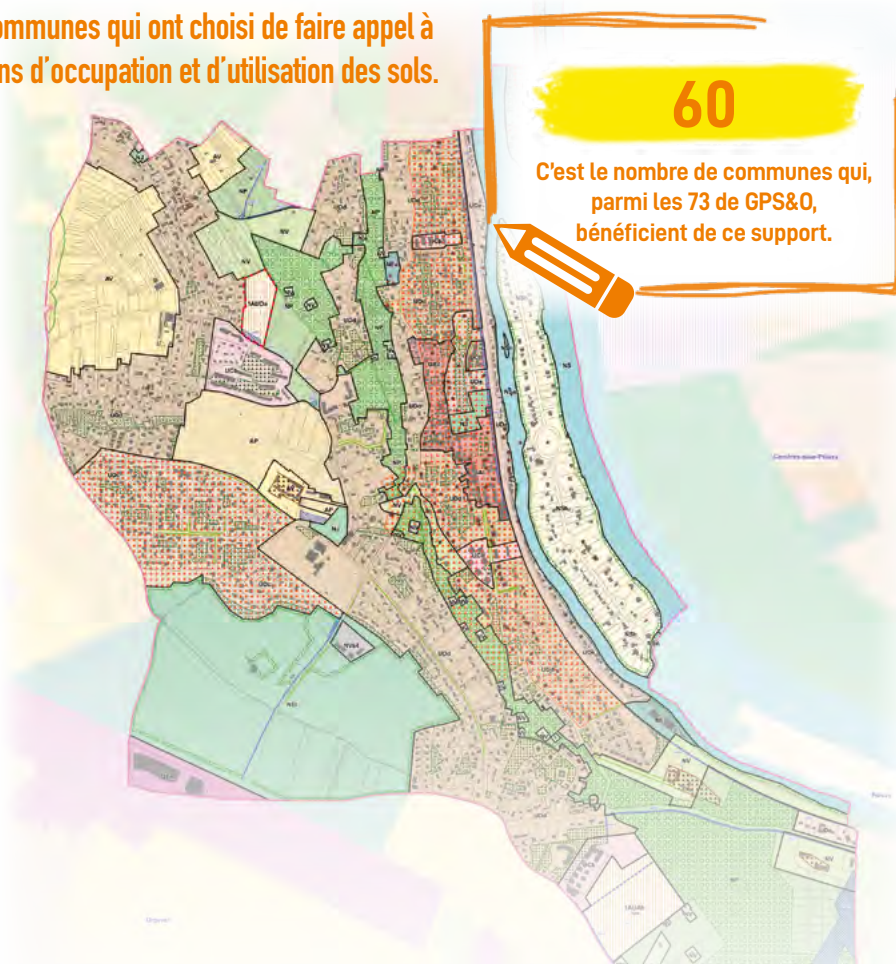
Au début et à la fin de chaque projet, la commune conserve donc sa capacité d'action. Elle signe les arrêtés et notifie la décision au demandeur. Elle assure la réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) et de la déclaration attestation l'achèvement et la confor-

mité des travaux (DAACT), les visites de contrôle-conformité et les recours contentieux. Un agent reste à votre disposition, aux horaires d'ouverture de la mairie, pour répondre à vos questions et échanger sur vos projets.

urbanisme@ville-villennes-sur-seine.fr



Camille Pascual, instructeur au service Urbanisme de la commune, vous accueille aux horaires d'ouverture de la mairie.



Pôle gare : la première phase des travaux débute cet été

Dans le cadre de l'arrivée d'Eole en gare de Villennes-sur-Seine, les travaux d'aménagement du Pôle gare ont débuté le 4 juillet par la réalisation du parvis. La rentrée scolaire, dans les écoles Saint-Exupéry et Chèvrefeuilles, devrait se faire avec un minimum de restrictions de circulation et de stationnement.

Fruit du travail partenarial entre la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Île-de-France Mobilités, le Conseil départemental des Yvelines, les entreprises titulaires et la Municipalité, le phasage des travaux de l'aménagement du Pôle gare a été organisé afin que le parvis de la gare soit rendu à la circulation et que le stationnement soit possible pour la rentrée des classes.

« Minimiser l'impact des travaux »

« Il était primordial de minimiser l'impact des travaux sur cette zone centrale de Villennes, précise Philippe Destison, Conseiller municipal délégué à la Circulation, au Stationnement et aux Transports. Le maintien de la circulation des bus et la sécurité des entrées et sorties des écoles ont été nos priorités. » Une volonté confirmée

par Marie-Agnès Bouyssou, Adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires. « Les délégués de parents d'élèves ont été associés à la réflexion, explique l'élue. Nous sommes satisfaits d'avoir pu trouver des solutions pour minimiser les conséquences des travaux sur la rentrée scolaire. »

La circulation des bus maintenue

La place de la Libération restera ouverte, les accès à la Bibliothèque Émile-Zola et à l'Espace des Arts seront maintenus. En juillet et en août, la circulation passera devant la gare et par la rue du Chemin de fer. La voie le long de l'église sera rendue à la circulation et au stationnement fin août.

En ce qui concerne les bus, du 4 au 22 juillet, les itinéraires du soir de la ligne 1 et ceux du matin de la ligne 2 sont modifiés

(voir site internet). Les deux lignes pourront charger et décharger sur le parvis de la gare. Les horaires de chantier sont définis pour permettre la circulation de ces bus.

Suite et fin du calendrier prévisionnel :

- La rue du Chemin de Fer sera reprise en septembre et sera alors fermée à la circulation.
- La rue du Pont sera en travaux en octobre, sans fermeture de la circulation.
- La zone devant le passage à niveau et le parking du commerce sera réaménagée en novembre sans entraver les entrées et sorties.
- Les travaux, hors plantations et certains aménagements, devraient être terminés avant les fêtes de fin d'année.

Toutes les infos sur les travaux de l'été sur la ligne J : <https://www.ville-villennes-sur-seine.fr/index.php/Transports?idpage=3082&afficheMenuContextuel=true>



Bus : la ligne 1 bientôt à Fauveau

À partir de la rentrée, les bus de la ligne 1 desserviront un arrêt dans le quartier de Fauveau. Deux services seront assurés chaque matin et chaque soir. Plus d'infos prochainement sur www.ville-villennes-sur-seine.fr.

TRANSITIONS

Les déchets du marché triés et valorisés

Depuis la fin du mois de mai, les déchets générés par les commerçants du marché sont désormais triés et valorisés par la société Mutual Waste.

Comme plusieurs communes des alentours (Orgeval, Chanteloup ou encore Saint-Germain-en-Laye), la Municipalité de Villennes, qui a la compétence en ma-

tière de déchets pour son marché hebdomadaire, a fait le choix de cette société yvelinoise, soucieuse de développer l'économie locale, sociale et solidaire.

Ainsi, chaque samedi midi, après le marché, Mutual Waste collecte les déchets préalablement triés par les commerçants. Ce tri permet le recyclage et la valorisation des cagettes en bois, des papiers, des cartons, du verre, du plastique, du métal et des biodéchets afin d'être en conformité avec la loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Anticiper l'obligation légale

« Cette démarche vise également à anticiper l'obligation légale qui veut que, d'ici le 31 décembre 2023, toutes les collectivités compétentes proposent des solutions pour le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires) », explique Virginie Oks, Adjointe au maire déléguée aux Transitions énergétique et écologique.

La Municipalité propose également aux commerçants permanents de Villennes qui le souhaitent et qui doivent gérer directement leurs déchets professionnels, de les mettre en contact avec Mutual Waste de manière à s'inscrire dans cette même démarche vertueuse.



Concours Maison économe

Le concours de la Maison économe 2022, organisé par l'association Énergies Solidaires, permet de recenser et de diffuser les bonnes pratiques en matière d'habitat durable. Cette seizième édition concerne uniquement l'habitat individuel et est ouverte gratuitement jusqu'au 11 septembre à minuit à tous les particuliers des Yvelines. Le gagnant recevra un vélo électrique.

Infos :
<https://energies-solidaires.org/cme2022/>

Grand nettoyage en aval de la cascade



Mi-juin, une opération curage d'une partie des bassins de la cascade du parc du Dr Fauvel a été menée.

Elle a permis de déboucher la canalisation qui passe sous la chaussée et de réalimenter les bassins du parc de la mairie.

Le nettoyage citoyen en images

Malgré la forte chaleur, ils étaient plus d'une trentaine à répondre présents pour ce nettoyage organisé par le Conseil municipal des jeunes, l'association Villennes Initiatives et Écologies (VIE) et les riverains du chemin du Bord-de-l'Eau.

Des équipes ont effectué le nettoyage des berges sur des barques.



Le Conseil municipal des jeunes et Arthur Rouyer, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, ont largement contribué à la réussite de cette matinée.



Au départ de la rue des Canotiers.



Le Maire, Jean-Pierre Laigneau, et sa Première adjointe, Marie-Agnès Bouyssou, étaient dans le groupe qui est parti de l'entrée de ville.



Les volontaires réunis au point de rendez-vous final.

Le Collectif villennois pour la transition toujours en action

Depuis mi-mai, une nouvelle période d'engagement a débuté pour l'AMAP Villennoise, section du Collectif villennois pour la transition (CVT). Sont proposés des paniers de légumes, des contrats « pain » et, nouveauté, des contrats « volailles ».

Pour plus de renseignements, contactez amapvillennoise@gmail.com.

Le CVT a proposé également, début juin, dans le cadre des soirées de la transition, une projection du film *Une fois que tu sais* d'Emmanuel Cappellin, suivie d'un débat constructif. D'autres événements vont arriver avec la rentrée ! Pour vous tenir informé, contactez pactetransitionvillennes@gmail.com

Contre la chaleur, oubliez le climatiseur !

L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) rappelle qu'en 2020, la climatisation a été responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment. Il est donc préférable d'utiliser un ventilateur qui consomme 30 fois moins qu'un climatiseur de classe A.

Afin de connaître les recommandations de l'ADEME pour conserver un logement frais : <https://librairie.ademe.fr/cadic/7111/guide-garder-logement-frais-ete.pdf>



EN BREF

Les seniors à Rouen

Le 14 juin, les seniors villennois, accompagnés d'élus et d'agents municipaux, ont effectué leur traditionnelle sortie de fin d'année à Rouen. Une journée rythmée par la visite du centre-ville, un repas au restaurant puis un trajet en bateau direction La Bouille. Merci à Christyane Javoise pour son aide à l'organisation de cette journée.



Au revoir, Madame l'infirmière

Après 15 ans d'exercice en tant qu'infirmière à Villennes-sur-Seine, Michelle Lhermenault (au centre) quitte la région pour rejoindre les Landes. Une cérémonie d'au revoir a été organisée par le Maire, Jean-Pierre Laigneau, accompagné d'Éva Séguy, Adjointe déléguée aux Affaires sociales, et de Fatima Gerrouache, Conseillère municipale déléguée à la Santé.



Port de Triel/Cometha : la Municipalité poursuit ses actions en justice

■ Contre les conclusions du rapporteur public, la cour administrative d'appel de Versailles a annulé les jugements de première instance et rejeté l'ensemble des recours. La Municipalité de Villennes est formellement opposée à cette décision et a décidé de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État.

■ Dans le dossier Cometha (méthaniseur pilote sur la plaine de Triel), la commune est aussi en action. Ignorant les actions intentées devant les tribunaux par les communes de Villennes et de Carrières-sous-Poissy, ainsi que par l'Association pour la protection et la tranquillité de l'environnement des rives de Seine (APTERS) et Rives de Seine nature environnement (RSNE), les travaux ont commencé et une mise en service est prévue pour début 2023. La Municipalité a mandaté un avocat afin d'entamer une action en référé et poursuit la procédure au fond.

Elle fait notamment valoir que les porteurs du projet (le SIAAP et le SYCTOM) n'ont pas satisfait à leurs obligations de produire les études nécessaires quant à l'impact écologique du projet sur l'environnement.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du magazine municipal (Mag n°6 / avril 2022).

Page 16, il était indiqué que la loi interdit la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 juillet.

Nous précisons que la loi s'applique aux agriculteurs à compter du 1^{er} avril (arrêté du 24 avril 2015) et cette démarche est recommandée du 15 mars au 31 juillet aux particuliers par l'Office français de la biodiversité. En effet les haies fournissent de nombreuses ressources aux oiseaux et insectes, permettent de se protéger du vent, du soleil, des intempéries et limitent l'érosion des sols.

Législatives : Natalia Pouzyreff réélue

Députée sortante, Natalia Pouzyreff (Ensemble !) a été réélue Députée de la 6^e circonscription des Yvelines dont fait partie Villennes-sur-Seine. Les résultats du scrutin dans les bureaux de la commune sont disponibles sur le site internet.

Horaires des travaux d'entretien

Selon l'arrêté municipal de lutte contre le bruit pris le 17 décembre 2013, les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h



L'Aubrière ouvrira ses portes en 2023



L'Aubrière, résidence Services Séniors Heurus, devrait accueillir ses premiers locataires en avril 2023 à Villennes-sur-Seine.

À Villennes, cette nouvelle offre pour les personnes âgées autonomes ou fragilisées, seules ou en couple, constitue une solution pour vieillir sereinement, sans avoir à changer diamétralement d'environnement.

La résidence villennoise, située au 763, avenue du Général-de-Gaulle, proposera à la location 85 logements, du T1 au T3 et de nombreux espaces de services communs.

Forfait de services pour faciliter le quotidien

Dans les résidences Heurus, tous les résidents bénéficient du même forfait de services pensé pour faciliter le quotidien. Ce pack de services est compris dans le prix du loyer, il n'y a donc pas de surprises sur le tarif réglé chaque mois. Dans ce pack sont proposés le service de conciergerie 7 jours/7 et 24 h/24, des animations, une assistance aux démarches administratives, la livraison de courses

ou de colis et de la petite maintenance. À cela s'ajoutent le petit-déjeuner livré chaque matin à l'heure souhaitée et une collation offerte chaque après-midi dans le grand salon. De plus, les résidents bénéficient d'une « heure privilège » hebdomadaire pour du ménage ou du repassage, ou sortir faire leurs courses en étant accompagnés.

Infirmière et aides-soignants

Des services optionnels sont également proposés : restaurant le midi et le soir (cuisine préparée sur place et service à l'assiette), services à la personne (aide aux gestes de la vie quotidienne, traitement du linge, heures de ménage supplémentaires, etc.) Une infirmière attachée à la résidence assure, si besoin, la coordination des soins avec tous les professionnels de santé extérieurs. Et les aides-soignants peuvent assister les résidents, pour les gestes de la vie quotidienne en cas de perte d'autonomie.



« Une solution alternative pour rester Villennois »

Éva Séguy, Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales

« Quand on est encore autonome, c'est une solution alternative au maintien à domicile pour nos seniors qui souhaitent rester Villennois, qui veulent préserver le contact avec la vie communale et conserver l'environnement de notre territoire. L'Aubrière est un lieu emblématique, entouré de végétation. La résidence sera fonctionnelle, avec différents types de logements et de services. »

Ce concours d'éloquence va faire parler !

Les jeunes finalistes du premier concours d'éloquence organisé par la Municipalité de Villennes ont réalisé des prestations qui ont bluffé l'assemblée.

Autour du thème « Les valeurs de la République », cette première finale a donné à la salle du Conseil municipal des allures de salle d'audience. Samedi 25 juin, les finalistes du concours d'éloquence, deux collégiens et deux lycéens, ont impressionné jury et public par le niveau affiché pour cette première édition. Argumentaire construit, voix portée, gestuelle et posture assurée, chacun des quatre orateurs a démontré un niveau d'éloquence assez impressionnant.

« Après la formation à l'art oratoire en mai, des premières plaidoiries de qualifications courant juin, cette finale est une belle vitrine pour notre jeunesse, souligne Arthur Rouyer, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse. Que ce soit sur le fond ou la forme, le niveau était très élevé. L'engouement suscité par cet événement nous pousse à déjà réfléchir à sa pérennisation. »

Un jury de professionnels très complémentaires

Composé par Arthur Rouyer, le jury de ce premier concours d'éloquence était volontairement constitué de personnalités aux compétences différentes : Anthony Lepinay, professeur d'improvisation théâtrale, Lucile Giroussens, rédactrice en chef de La Gazette en Yvelines, Antonin Brindelle, futur président de l'association Lysias Nanterre, et la présidente, Claire Lavergne, avo-



Au centre, Joris (vainqueur catégorie lycée) et Romain (vainqueur catégorie collège) entourés d'Arthur Rouyer, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, et de Jean-Pierre Laigneau, Maire. Aux extrémités, Eliott et Charlotte, les finalistes.

cate villennoise. « En tant qu'avocate et citoyenne, je dois dire ma grande admiration, a reconnu cette dernière avant de livrer le verdict du jury. Être éloquent, c'est irremplaçable dans les émotions. À l'époque du numérique, c'est extrêmement rassurant de voir que des jeunes citoyens comprennent déjà que l'art oratoire est un trésor. »

« J'ai même un peu improvisé »



Joris, vainqueur du concours dans la catégorie lycée.

« C'était une expérience très sympa. J'ai entendu parler de concours par le biais de Marc Fontaine, le responsable du Local. Pour écrire mon argumentaire, j'ai vite eu l'inspiration et, face au jury, j'ai même un peu improvisé à la fin. Je n'avais pas assisté aux formations à l'art oratoire proposées par la commune mais j'ai fait beaucoup de théâtre et forcément, cela m'a aidé. »





À Villennes, les vacances, ça passe crème

Avec le centre de loisirs L'Île aux enfants et le Local 11-17, le Syndicat intercommunal Villennes-Médan (SIVM) propose des activités aux enfants de 3 à 17 ans pendant les vacances scolaires.

Le centre de loisirs L'Île aux enfants



Le centre de loisirs L'Île aux Enfants accueille les jeunes des écoles maternelles et élémentaires de Villennes et de Médan de 7h à 19h les mercredis, pendant les vacances scolaires et dans le cadre de l'accueil périscolaire avant et après la classe (7h-8h15 / 16h30-19h). Activités diverses, sportives, colonies sont régulièrement organisées. L'encadrement est assuré par une équipe professionnelle, dans une structure agréée pouvant accueillir 140 enfants de 3 ans à 10 ans. Le centre est fermé du 1^{er} au 15 août.

Maison de l'Enfance
150, rue du Pré-aux-Moutons
lileauxenfants@9business.fr
01 39 75 30 38



Sortie au parc Adventureland.

L'inscription se fait sur l'Espace citoyen trois jours ouvrables minimum avant l'activité pour les mercredis ou le périscolaire et 1 mois avant pour les vacances. Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes.



« Convivialité, loisirs et épanouissement »

Corinne Houziaux, Conseillère municipale et Présidente du SIVM

« Notre objectif est d'offrir des activités diverses et variées à tous les jeunes pendant les grandes vacances. Ils sont très demandeurs. Il y a une véritable continuité dans l'accueil puisque les enfants sont encadrés par des équipes professionnelles et expérimentées qui les suivent généralement tout au long de l'année scolaire. Ce sont des lieux de convivialité, de loisirs mais aussi d'épanouissement que les jeunes ont plaisir à fréquenter. »



Le Local 11-17

Situé à l'intérieur du complexe sportif, le Local accueille les adolescents de 11 à 17 ans les mercredis et samedis (14h-20h), et le vendredi (16h-20h), ainsi que pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi (13h-20h). De nombreuses activités sont proposées aux jeunes (programme du mois de juillet à consulter sur le site internet de la commune). Les activités du Local sont encadrées par une équipe d'animateurs diplômés (BAFA et BAFD) et expérimentés. Un accueil combiné avec l'EMS le matin est possible pendant les vacances scolaires afin de les accueillir à la journée. Des séjours sont également organisés pendant les vacances scolaires ainsi que des week-ends prolongés. Le Local est fermé les trois premières semaines d'août.

Complexe sportif - Rue du Pré-aux-Moutons
lelocal1117@gmail.com / 06 71 35 59 11
Facebook : LeLocal 11-17

Instagram : @localvillennes

Les inscriptions pour le local se font désormais en ligne : <https://forms.gle/qXntYe5v3thS9Z4DA>



Sortie bowling.

DOSSIER - ASSOCIATIONS

Les associations de retour à la Maison

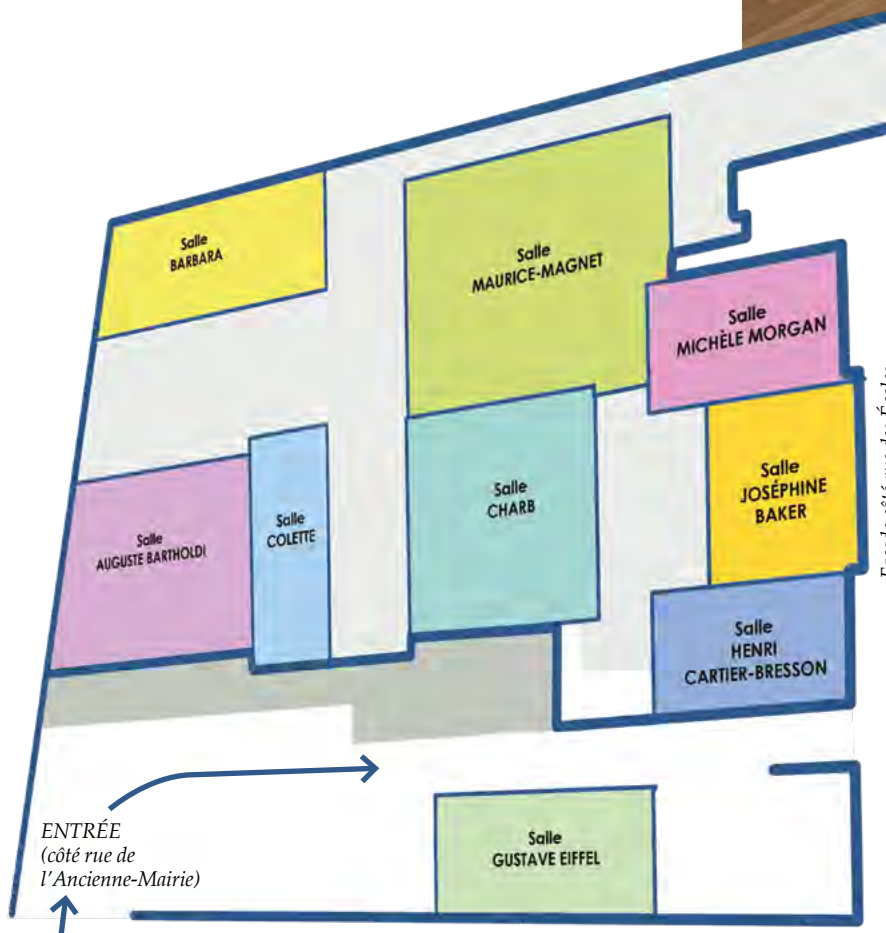
Courant mai, les associations utilisatrices de la Maison des associations ont progressivement repris place dans leur nouveau fief.

Après deux ans de travaux, des activités déplacées dans les modulaires de la rue Galliéni et perturbées par la crise du Covid, ce retour est accueilli avec une joie non dissimulée. Les associations villennoises ont réinvesti la Maison des associations, découvert un lieu qui a su se transformer, s'adapter à leurs besoins, tout en préservant le cachet exceptionnel du bâtiment.

« Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau mettre ce magnifique bâtiment à la disposition des Villennois. Les premiers retours des utilisateurs sont très bons, assure Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative. Nous restons dans une démarche d'écoute et de dialogue permanents avec les associations pour effectuer les ajustements encore nécessaires. »

9 salles, 9 noms d'artistes

Rénové, le nouvel édifice comprend 9 salles, toutes baptisées du nom d'un artiste issu de domaines différents. Un choix qui met en avant la diversité et la richesse du tissu associatif de Villennes. « Les salles sont plus spacieuses, plus fonctionnelles, adaptées aux utilisations des associations, avec des capacités d'accueil optimisées et des espaces de rangements qui sont indispensables au confort des utilisateurs, poursuit Virginie Albar.



Façade côté rue des Écoles



Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative, devant la Maison des associations.

DOSSIER - ASSOCIATIONS



« En lien avec la mairie »

Nadège Zoldan, présidente de l'Association Villennes Bienvenue (AVB)

« Les salles sont plus grandes, plus nombreuses. Chez AVB, nous avons 30 activités différentes dont 16 prennent place dans la Maison des associations. Ce retour était donc important pour nous et les adhérents et les animateurs sont contents du résultat. C'est une belle réussite. Il reste quelques ajustements mais c'est normal pour une mise en place. Chez nous, chaque activité est autonome. Ils me font remonter leurs contraintes et je fais ensuite le lien avec la mairie pour trouver les meilleures solutions et faciliter le bon déroulement des séances. »

« L'identité du bâtiment préservée »

Jean-Michel Charles, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement et à l'Assainissement.



« Avec l'ensemble de nos partenaires, entre la crise sanitaire et la hausse du prix des matières premières, c'est un véritable défi que nous avons relevé. C'est un bâtiment qui fait partie du patrimoine villennois puisqu'il a fait office d'école et de mairie. C'était important de préserver son identité tout en modernisant sa fonctionnalité, en le mettant aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et en augmentant sa capacité d'accueil. »



« Un cadre toujours agréable »

Florence Lanza, intervenante pour le Club Pilates et Yoga

« Nous sommes contents de revenir à la Maison des associations, nous l'avons tant attendue. La réhabilitation est plutôt réussie, les arbres ont été conservés et le cadre est toujours agréable. Nous avons changé de salle par rapport à la période avant les travaux. Elle est un peu plus petite, nous sommes très satisfaits du stockage, avec un placard sécurisé dont l'accès est restreint. Grâce à nos discussions avec Virginie Albar (Ndlr : Adjointe au maire déléguée à la Vie associative), notre salle n'est plus un lieu de passage vers d'autres, ce qui est plus agréable. Il reste encore des améliorations possibles sur le partage des salles en fonction du matériel utilisé mais nous sommes très satisfaits d'avoir pu retrouver la Maison des associations avant la fin de la saison. »

DOSSIER - ASSOCIATIONS

Le forum des associations migre au complexe sportif

Traditionnel rendez-vous de rentrée des associations, le forum des associations se déroulera le samedi 3 septembre 2022 au complexe sportif.



Afin de laisser des possibilités plus importantes aux associations de réaliser des démonstrations ou des initiations, la Municipalité a décidé d'organiser le prochain forum des associations au complexe sportif. « C'est un lieu privilégié pour de nombreuses activités sportives, avec la possibilité de pratiquer des disciplines diverses et variées, souligne Jean-Yves

Morin, Conseiller municipal délégué aux Sports. *Au complexe, nous disposons d'espaces plus adaptés pour que toutes les associations montrent leur talent aux Villennois. L'objectif est de les valoriser et d'offrir une formule plus festive aux visiteurs. »*

Un tissu associatif très riche

En effet, le gymnase, le dojo, les terrains de football, les cours de tennis, la salle d'escalade sont des terrains de jeux qui vont permettre d'observer, de découvrir, d'essayer de nombreux sports qui font la richesse du tissu associatif villennois. L'habituelle scène centrale sera également montée en extérieur (si la météo le permet) pour que les associations non-résidentes du complexe puissent elles aussi proposer des animations qui rythmeront la journée.

Des zones selon la catégorie

Pour permettre aux visiteurs de se retrouver plus facilement, les associations seront installées dans plusieurs zones distinctes selon leur catégorie (sport, culture, bien-être, enfance, etc.) et un plan sera mis à disposition à l'entrée du complexe.

Un groupement de stands « Mairie » présentera les activités proposées directement par la Municipalité. Des stands de restauration et des animations pour les enfants seront également à votre disposition.



La scène permettra aux associations de montrer leurs talents.

DOSSIER - ASSOCIATIONS

Les exposants du forum des associations 2022

Association	Type d'activité	Téléphone	Adresse mail
STRUCTURES MUNICIPALES			
Activités culturelles et sportives (ACS)	Enfance		mc.filipe@ville-villennes-sur-seine.fr
École municipale des sports (EMS)	Enfance	06 74 82 10 97	c.giliano@ville-villennes-sur-seine.fr
Local 11-17	Enfance	01 39 75 30 29	lelocal1117@gmail.com
ART ET CULTURE			
ACV, la mémoire de Villennes	Histoire	01 39 75 71 92	memoire.villennes@free.fr
ADROM	Restauration / Décoration	06 25 57 36 92	laurendan@free.fr
L'Alibi du mardi	Théâtre d'improvisation	06 43 11 46 08	bibaguy@hotmail.com
L'Atelier Déelle	Arts plastiques	01 39 75 51 46	denise.lecocq@sfr.fr
Atelier Peinturelure	Arts plastiques	06 22 62 83 58	iruscher@yahoo.com
Association Villennes Bienvenue (AVB)	Loisirs	06 14 47 08 53	avb.presidence@gmail.com
Azim'ut, école de musique	Musique	01 39 08 02 57	ecole.azimut@free.fr
Culture arts santé et environnement (CASE)	Éducation	06 32 97 43 14	culture.arts.sante@gmail.com
Ensemble vocal d'Orgeval	Éducation	06 78 04 07 02	contact@competencesdu21emesiecle.com
Compétences du 21 ^e siècle	Chant / Musique	06 80 14 23 26	contact@photophilesdevillennes.com
Les Photophiles de Villennes	Théâtre	06 61 52 15 71	evmyriade@gmail.com
Myriade	Photographie		
	Ensemble vocal		
BIEN-ÊTRE			
And you yoga	Yoga	06 64 19 75 29	andyouyoga78@gmail.com
L'Arbre de l'éveil	Développement personnel	06 65 73 70 19	sophieohleyer@gmail.com
ASV Reiki mikao usui	Reiki	06 84 05 75 97	keller.evelyne@gmail.com
L'Atelier Souffle de vie	Chant / Sophrologie	06 22 27 46 12	sylvia.schmitt78@gmail.com
Big Apple Yoga	Yoga	06 30 70 98 48	bigapple yogafrance@gmail.com
Club pilates et yoga	Pilates	06 22 21 90 29	clubpilatesformevillennes@gmail.com
Présence d'esprit	Méditation / Chant	06 80 48 34 99	jmlsage78@gmail.com
SPORT			
Aviron club Villennes-Poissy (ACVP)	Aviron		avironacvp78@gmail.com
Arts budo & culture	Karaté	06 33 13 83 43	info@artsbudo.fr
Association sportive de Villennes (ASV)	Badminton		frederic.daniel@ngdf.eu
	Danse	06 20 68 15 00	bad.villennes@gmail.com
	Taekwondo		sarah.lamy@gmail.com
ASV Judo	Judo	06 25 19 08 26	yjgatrio@noos.fr
Cercle d'escrime Orgeval-Villennes (CEOV)	Escrime	06 23 39 51 10	asv.judovillennes@gmail.com
Club d'échecs	Échecs	01 39 65 85 88	elisekarpeles@yahoo.fr
Club des Ragondins	Échecs	06 03 37 44 54	jpierre.joly@free.fr
Danceline	Sports de pagaie	06 60 89 76 49	contact@lesragondins.fr
Football club Villennes-Orgeval (FCVO)	Danse	06 22 02 97 46	associationdanceline@gmail.com
Golf Bluegreen	Football	06 12 17 94 36	fcvo@lpiff.fr
La Clémenterie	Golf	01 39 08 18 18	villennes@bluegreen.fr
Poney club des Guérandes	Équitation	06 26 49 16 93	poneyclubclaclementerie@gmail.com
Savate en Seine	Équitation	06 80 60 36 70	pf@poneyclubdesguerandes.fr
Tennis club de Villennes	Boxe	06 50 41 41 17	savate.en.seine@gmail.com
Vélo club Orgeval-Villennes	Tennis	01 39 75 51 18	tcvillennes@gmail.com
La Villanelle	Vélo	06 46 46 02 02	stephane.desaga@gmail.com
Villennes-Triel basket	Danse	06 14 32 98 12	
Villennes escalade	Basket-ball	06 13 07 69 21	basketasv@gmail.com
VO2 Rives de Seine	Escalade	06 32 88 97 44	villennes.escalade@gmail.com
	Athlétisme	06 40 10 96 80	vo2rs@laposte.net
DIVERS			
Institut Curie	Solidarité		
Lions club Blanche de Castille	Solidarité	06 62 35 76 31	lionsclubblanchecastille@gmail.com
Protection Civile 78	Autre	01 83 43 97 30	yvelines@protection-civile.org
ENFANCE / SCOLARITÉ			
Comité des écoles	Financement de projets et d'équipements scolaires		mc.filipe@ville-villennes-sur-seine.fr
Entraide scolaire amicale (ESA) Villennes	Soutien scolaire	06 63 83 95 92	esavillennes@gmail.com
Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Villennes	Scolarité		fcpevillennes78@gmail.com
Union des parents d'élèves de Villennes (UPEV)	Scolarité	06 88 31 36 66	asso.upev@gmail.com
Villennes Tremplin	Soutien scolaire		valerie.thomassen@gmail.com
CADRE DE VIE			
Association pour la protection et la tranquillité de l'environnement des rives de Seine (APTERS)	Protection de l'environnement		apters78@gmail.com
Collectif Villennois pour la transition (CVT)	Autre	06 86 48 40 79	pactettransitionvillennes@gmail.com
Villennes Initiatives & Ecologies (VIE)	Ecologie et lien social		contact@v-i-e.fr

La rentrée sera Rock à Villennes



**Rock à Villennes fait son grand retour
le samedi 10 septembre dans le centre-ville.**

Pour cet événement, le centre-ville sera fermé à la circulation du samedi 10 septembre à 9h jusqu'au dimanche 11 septembre à 3h.

Après une année de pause due à la crise sanitaire, la 4^e édition du festival revient encore plus fort avec 7 groupes au programme d'une affiche qui s'annonce électrique. De 11h à minuit, venez vibrer, danser, pogoter ou juste remuer la tête sur des rythmes funk, blues ou même plus heavy. Nouveauté cette année, des stands et animations vous seront proposés (programme à venir). « Nous sommes heureux de pouvoir relancer Rock à Villennes après une année d'arrêt, se réjouit Jean-Pierre Laigneau. C'est un événement très fédérateur. Tout le monde aime le rock, que ce soit pour son énergie ou par nostalgie. En proposant des animations autour des concerts, nous espérons vraiment rassembler toutes les générations autour de la musique et de la convivialité. »



PROGRAMME

Barbara Thomas

The Villains

Glam Groover

Paname Soul Friends

Reverend Redlocke

Nono Split

Soundcheck

Salle Fordan : les artistes locaux à l'affiche

Fidèle à sa volonté de valoriser les talents locaux, la Municipalité reprendra, après la pause estivale, sa politique événementielle qui fait de la salle Fordan un lieu d'exposition privilégié pour les artistes villennois ou issus des villes voisines. « Nous avons autour de notre territoire un vivier important d'artistes et de créateurs qui méritent d'être connus et reconnus à leur juste valeur, souligne Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative. Au-delà de proposer des animations de qualité aux habitants, cela fait aussi partie de nos missions de service public que de mettre à disposition nos moyens humains et matériels pour valoriser ceux qui font vivre la culture. »

Plus d'infos

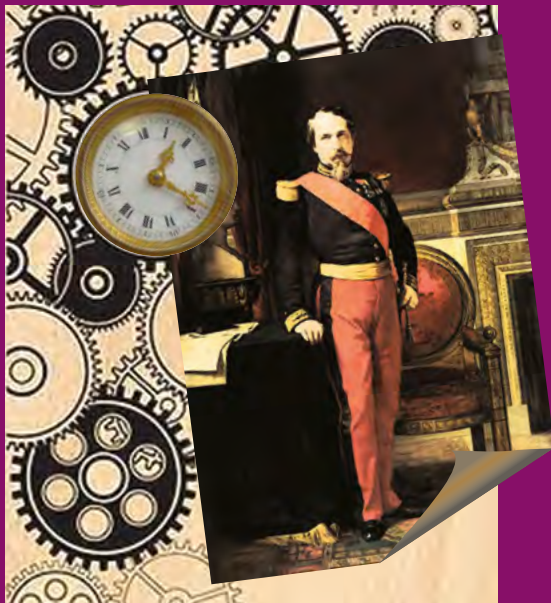
sur www.ville-villennes-sur-seine.fr.



La salle Fordan lors de l'exposition Sanial – Torvi en mars 2022

L'uchronie au cœur des Journées du Patrimoine

Parmi les animations des Journées européennes du patrimoine (JEP), nous vous proposons de revisiter l'Histoire en imaginant les conséquences d'une victoire de Napoléon III à Sedan en 1870.



Avec des si ... on referait le monde. L'uchronie prend comme point de départ une situation historique existante et en modifie l'issue pour ensuite imaginer les différentes conséquences possibles. Samedi 17 septembre en soirée, Jean Charles Beretti et Jean Louis Parbot, passionnés d'Histoire, seront à la Salle des arts pour vous offrir une nouvelle version de la bataille de Sedan (1870), victoire décisive des forces prussiennes face à celles de Napoléon III.

« Après avoir resitué le contexte de la débâcle de 1870, nous ferons "disjoncter" les causes de la défaite, pour en faire une victoire, explique Jean-Charles Beretti. De manière ludique et participative, nous recomposons, ensemble, l'Histoire de la France et de l'Europe. »

Les étudiants qui ont les XIX^e et XX^e siècles au programme seront particulièrement intéressés.

Les Uchronies de Villennes
Samedi 17 septembre à 20h30
à la Salle des arts. Entrée libre.

Et aussi ...

D'autres animations vous seront proposées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, comme la présentation du tableau La Pentecôte de la salle du Conseil municipal par Olivier Daeschner (samedi 17 et dimanche 18 à 17h30) ou encore les visites commentées de l'église Saint-Nicolas avec l'association Sauvegarde et animation du patrimoine sacré (SAPS). Programme détaillé à découvrir prochainement sur www.ville-villennes-sur-seine.fr.

Lotiron, le peintre villennois mis à l'honneur dans le Nord

Peintre et graveur français, Robert Lotiron (1886 – 1966) a vécu une partie de sa vie à Villennes et s'en est logiquement inspiré. À l'occasion de l'exposition La Poésie du quotidien qui est consacrée à son œuvre à La Piscine – Musée d'art et d'industrie de Roubaix, au musée des beaux-arts de Cambrai et au musée du Mont-de-Piété de Bergues, Villennes et plusieurs villes des alentours sont donc mises à l'honneur. **Plus d'infos :** www.roubaix-lapiscine.com



Moissons à Villennes

Molière et Lully pour fêter le 14 juillet

Pour la fête nationale, la Municipalité vous propose d'assister à un feu d'artifice, sur le thème de Molière et Lully, le jeudi 14 juillet à 23h au parc de Marolles. Avant cela, une animation musicale portée par l'école de musique Azim'Ut, et des stands de restauration vous accueilleront à partir de 20h.



Brocante : rendez-vous le 25 septembre

Notez bien la date : la brocante de Villennes se déroulera le dimanche 25 septembre dans le centre-ville. Le formulaire d'inscription est accessible en ligne sur le site de la Ville. Une fois votre dossier complet, vous n'aurez plus qu'à le déposer en mairie (n'oubliez pas d'y joindre toutes les pièces demandées !). Vous recevrez ensuite votre justificatif d'inscription par mail. Clôture des inscriptions le 10 septembre.
Dimanche 25 septembre de 8h à 18h, centre-ville.
info@ville-villennes-sur-seine.fr

Les Villennois se livrent pour l'été

À la plage, au bord de la piscine, dans le jardin ou dans son canapé, les grandes vacances sont souvent propices à la lecture. Le Mag vous propose une sélection Made in Villennes pour cet été.



Un roman entre Libération et liberté

Co-écrit par Olivier et Yolande Delagrangé, couple de Villennois, *Le Souffle de la liberté* raconte l'épopée de Gisèle, une jeune bretonne qui, à la Libération, décide de monter à Paris en quête de liberté et d'indépendance. Par un concours de circonstances, elle entre dans le monde de la presse et participe aux nombreux combats pour l'émancipation féminine. Les bonheurs et les difficultés n'épargneront pas Gisèle mais dans tous ses engagements, elle ira jusqu'au bout... pour faire de la liberté, son Graal ultime.

Le Souffle de la liberté – Olivier et Yolande Delagrangé - Éditions Terre d'Histoires



La déco-therapy pour mieux se connaître

Spécialisée dans la décoration d'intérieur, passionnée d'écriture et intéressée par la psychologie et le développement personnel, Anne-Laure Rusak a mêlé ces trois éléments pour proposer *50 exercices de déco-therapy*. Sous un format à la fois ludique et pédagogique, elle nous invite à une introspection basée sur la façon dont nous décorons notre chez-nous. « *La maison est un miroir de nous-même, de notre couple, explique-t-elle. On y affirme sa personnalité et observer son intérieur permet de se poser les bonnes questions.* » Au-delà de l'aspect psychologique, le livre fourmille également de conseils pratiques.

50 exercices de déco-therapy – Anne-Laure Rusak – Éditions Eyrolles



Le marchand de bonheur

JORIS LARIGALDIE



Voyage à l'intérieur des grandes cuisines

Enfant de Villennes, Joris Larigaldie est un chef cuisinier qui s'est exporté à Montréal puis à New-York. Il nous propose ici un roman culinaire, mêlant autobiographie et fiction qui met en avant les histoires humaines vécues dans les coulisses des restaurants. Le titre de ce roman, il le tire d'une citation d'Alain Ducasse : « *être cuisinier, c'est être marchand de bonheur* ». Au fil des chapitres, viennent également s'intercaler 16 recettes issues de sa famille, de son expérience de chef ou de sa propre invention.

Le Marchand de bonheur – Joris Larigaldie



RETOUR EN IMAGES



Concert d'Inès Halimi.



Spectacle proposé par Sylvia Schmitt au profit de l'Ukraine.



Fête de la musique.



Concert Renaissance du trio Tudor 4U à l'église Saint-Nicolas.



Grand 8 d'aviron.



À pas contés.



Soirée Pollen du Comité de la Culture.

SPORT

Ça tourne rond pour le Cercle d'escrime

Associé au Team Fleuret, le Cercle d'escrime d'Orgeval Villennes (CEOV) s'est forgé un véritable vivier de jeunes talents.

Créé il y a plus de 10 ans par le Maître d'arme François-Xavier Leclerc, le CEOV a depuis bien évolué. Spécialisé dans le fleuret, le club local accueille les enfants à partir de 5 ans et les forme à la compétition. Grâce au partenariat

développé avec le Team Fleuret, devenu en quelques années une véritable institution de cette discipline, les jeunes fleurettistes de Villennes et d'Orgeval peuvent ainsi régulièrement se confronter aux meilleurs tireurs de leur catégorie.



rie. « Cela permet de tirer le niveau vers le haut », confirme Elise Karpeles, présidente du CEOV. D'autant que, depuis cette saison, le CEOV a reçu un renfort de poids au sein de son staff avec l'arrivée du Maître d'arme Yohann Lebrun, ancien entraîneur des équipes nationales d'Allemagne et des féminines du Canada.

Des médaillés nationaux

Les résultats s'en ressentent. Chez les moins de 15 ans, malgré la frustration de son élimination en 8e de finale en individuel, Malo Anatrella, pur produit du club, a décroché une médaille de bronze par équipes lors des championnats de France. Ivana Goupillon et Astrid Rapaud (respectivement à gauche et à droite sur la photo) s'entraînent à Villennes et sont vice-championnes de France N1 par équipes. Meddy Elice, troisième aux championnats de France, s'entraîne aussi régulièrement au complexe sportif.



Malo Anatrella entouré de Yohann Lebrun (à gauche) et de François-Xavier Leclerc.

La Foulée a bien rebondi



Après deux années d'annulation, la Foulée villennoise était de retour le dimanche 22 mai. Un événement qui, grâce aux différents formats proposés, a conquis de nombreux publics. Nouveauté, le Family Bike and Run, avec 1 parent coureur et 1 enfant de moins de 12 ans à vélo, sur un parcours de 5km, a connu un franc succès pour sa première édition.



30 places supplémentaires à l'EMS



L'École municipale des sports (EMS) proposera à la rentrée de nouveaux créneaux le mercredi après-midi.

Constatant que les places se remplissaient souvent très vite et ne permettaient pas de satisfaire tous les demandeurs d'activités sportives pour les jeunes, la Municipalité propose d'ouvrir des créneaux supplémentaires à la rentrée de septembre. Ainsi, une offre à la demi-journée en après-midi va voir le jour. « L'EMS fait face à une forte demande car nous y proposons des activités sportives variées, encadrées par des professionnels, qui plaisent beaucoup aux jeunes, constate Jean-Yves Morin, Conseiller municipal délégué aux Sports.

Pour mieux répondre aux attentes des Villennois, ce sont donc 30 places supplémentaires qui seront disponibles pour la rentrée prochaine. »

Nouveauté, les quotients familiaux sont désormais pris en compte dans le calcul des tarifs. L'EMS propose également des stages lors des vacances scolaires dont les inscriptions sont ouvertes quelques semaines avant.

Inscriptions sur www.ville-villennes-sur-seine.fr

Un champion de thaï !

Le Villennois Achille Robinet a décroché en mai le titre de champion de France professionnel de boxe thaïlandaise (-63.5kg).

Habitant du Domaine du Golf, le jeune villennois (23 ans) est licencié au Biga Muay Thai Club (BMTC) d'Issy-Les-Moulineaux mais a commencé cette discipline à Orgeval à l'âge de 13 ans. Déjà champion de France amateurs à 18 ans, puis champion du monde

semi-pro en 2019, Achille Robinet espère désormais évoluer au niveau international. Parallèlement à ses séances d'entraînement (minimum 3h par jour, tous les jours) concoctées par son coach Tidiani Biga, il est également étudiant en école de commerce en alternance.



Football : la saison parfaite des U16



Déjà champions de Départementale 2 et donc assurés d'accéder à l'échelon supérieur la saison prochaine, les U16 du FC Villennes-Orgeval ont réussi un doublé historique pour le club en remportant la Coupe des Yvelines. En finale, les hommes de Michael Lopes ont largement dominé Chatou (6-0).

Le couronnement d'une saison remarquable pour l'ensemble du club, avec notamment les U18 qui ont également remporté le championnat de Départementale 2.

Rendez-vous en septembre pour le kilomètre des Ragondins

Créée en 2021, cette course de paddles et kayaks de mer commence par un échauffement convivial autour de l'île de Villennes-sur-Seine en passant par le grand bras de Seine. Le départ a lieu ensuite sous le pont de l'île. La course est extrêmement courte (1 kilomètre exactement) et intense. L'arrivée est jugée à la base nautique.

La remise des récompenses et un moment convivial clôtureront l'événement.

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Les décisions d'urbanisme demeurent sous la responsabilité du Maire

La Municipalité a décidé de faire appel à GPS&O pour l'instruction des autorisations. Cet appui est une véritable opportunité pour Villennes. Comme 60 des 73 communes de la communauté urbaine, nous allons en effet bénéficier de l'expertise d'un service compétent constitué de 21 agents, tout en conservant notre maîtrise des dossiers.

L'instruction menée par le service ADS de GPS&O consiste à assurer l'examen réglementaire, technique et architectu-

ral du dossier et à gérer la partie administrative. Il établit une note d'instruction sur les dossiers mais c'est la commune qui signe les arrêtés.

La mairie reste d'ailleurs le point d'entrée (un agent instructeur vous reçoit avant même le dépôt) et de sortie de chaque projet puisque le Maire conserve son pouvoir de décision finale. La préservation de la qualité du cadre de vie à Villennes est une de nos priorités et il est donc indispensable de conserver nos prérogatives en termes d'urbanisme.

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Le service urbanisme quitte Villennes pour GPSEO

La majorité municipale a décidé de confier l'instruction des demandes de permis de construire, de démolir et des déclarations de travaux à la Communauté urbaine. Au vu de l'enjeu majeur de l'urbanisme pour notre commune, il nous semble aberrant de confier ces dossiers à la CU. Nous risquons fort de perdre la main sur l'instruction des dossiers. Quelle est la connaissance de GPSEO de l'identité et de l'architecture de notre village ? Comment bloquer les projets des promoteurs pour arrêter de bétonner ? Comment répondre à la concertation voulue par les Villennois ? Perdre notre service urbanisme est le signe d'une dégradation de la qualité de service que nous nous devons d'apporter aux Villennois.

Nous avons besoin d'une vision forte et assumée sur la maîtrise de l'urbanisation de notre village. Ne vendons pas son âme à GPSEO ! Nous continuerons le combat, y compris durant l'été.

A toutes et tous, nous vous souhaitons d'agréables vacances.

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
avenirvillennes@gmail.com

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Urbanisation, Ensemble, disons Stop !

Un nouveau programme immobilier de 80 logements va encore s'implanter près de la ferme de Marolles !

Certes la commune avait du retard sur les quotas SRU, mais il faut maintenant stopper au plus vite cette urbanisation galopante.

C'est la priorité pour ne pas irrémédiablement défigurer notre village.

Jusqu'à présent, la commune a pu absorber l'augmentation de la population en terme d'équipements et d'installations (maison des associations, complexe sportif, accueil des enfants), mais avec ces nouveaux programmes, ne soyons pas dupes, nos impôts vont drastiquement augmenter ; il va falloir financer de nouvelles infrastructures, sans oublier les problèmes liés aux stationnements et à la circulation.

Villennes n'est pas préparée et les Villennois ne veulent pas ces changements, nous voulons rester à taille humaine et garder notre esprit village !

Ne restons pas passifs, Ensemble mobilisons-nous.

Olivier HARDOUIN
Association Villennes Ensemble

AGENDA & CARNET



Fermetures estivales

Durant l'été 2022, la mairie fermera exceptionnellement certains samedis.

- Samedi 16 juillet
- Samedi 23 juillet
- Samedi 30 juillet
- Samedi 6 août
- Samedi 13 août
- Samedi 20 août

La Police municipale reste ouverte jusqu'à 19h puis l'astreinte téléphonique (06 08 06 83 11) prendra ensuite le relais.

La Bibliothèque Émile-Zola sera fermée du samedi 30 juillet au lundi 29 août inclus.

Jeudi 14 juillet / 20h-00h

Fête nationale (voir p.25)

Feu d'artifice à 23h

Parc de Marolles

Samedi 3 septembre / 10h-16h

Forum des associations (voir p.22)

Complexe sportif

Samedi 3 septembre / 9h30-17h

Portes ouvertes

de la Bibliothèque Émile-Zola

57, place de la Libération

Samedi 10 septembre / 16h-00h

Rock à Villennes (voir p.22)

Centre-ville

Dimanche 11 septembre / 12h

Pique-nique du Pré de la Fête

Pré de la Fête, rue du bas Breteuil

Samedi 17 septembre / 13h30-18h30

Journée de l'enfance

Parc de Marolles

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées européennes

du patrimoine (voir p.25)

Dimanche 25 septembre / 8h-18h

Brocante

Centre-ville

Samedi 1^{er} octobre / 20h30

Concert Autour de Beethoven

Salle des arts



Naissances

LUTZ Hollie, 6 avril.

SIRVIN Pio, 21 avril.

DARRAA Nacim, 28 avril.

ISMAËL SABATIER Mona, 28 avril.

COTILLON Zoé, 2 mai.

MONTEIRO Cristina, 9 mai.

RESENDE Kayden, 15 mai.

LE DIRACH Alice, 19 mai.

MINTEC VANDERZOILMEN Aélia, 21 mai.

Mariages

SPALDING Thomas et CHEVILLION Éléonore, 16 juin.

MEREAU Julien et BODARD Jérôme, 2 juillet.

Décès

BIRON épouse VARROY Joëlle, 16 février.

MOTTE épouse PAQUET Sylvie, 28 mars.

VILLEDARY Jacques, 3 avril.

DEREUMAUX Daniel, 4 avril.

CHAMBONNIER Pierre, 18 avril.

BELLOIS Bernard, 19 avril.

DUCHEMIN Jean-Claude, 22 avril.

L'HOTIS veuve HENRY Marguerite, 27 avril.

RIGOLE veuve RUEGGER Marie-Claire, 17 mai.

JOSSERAND épouse GROSJEAN Martine, 19 mai.

LECUYER Bernard, 10 juin.

DUBREUIL veuve LANCHANTIN Huguette, 12 juin.

HOUOT veuve CARRIÈRE Christiane, 23 juin.



© Lions Club Poissy Blanche de Castille



La Municipalité de Villennes-sur-Seine a appris avec tristesse le décès de Dominique Ruegger, Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales sous le mandat de Maurice Magnet, membre fondateur du Lions club Poissy Blanche de Castille, et celui de Bernard Lécuyer, ancien Président des anciens combattants de Villennes-Médan

La Municipalité adresse toutes ses condoléances à leur famille et aux proches.

Quelle est la valeur de votre bien à Villennes-sur-Seine ?



SCANNEZ-MOI POUR
L'ESTIMATION DE
VOTRE BIEN



©FlorentMahiette

EMPHASE
IMMOBILIER



ESTIMATION OFFERTE
EN 48H



CONSEILS ET SUIVI
PERSONNALISÉS



PHOTOS ET VIDÉOS
PROFESSIONNELLES



LARGE DIFFUSION
ET VISIBILITÉ



VISITE
VIRTUELLE



HOME STAGING
VIRTUEL

Sébastien ALONZI | Agent immobilier
52 Sente des Petites Jachères 78 670 Villennes-sur-Seine

Tél : 01 39 11 56 88 | Mob : 06 47 86 59 62
agence@emphase-immobilier.com



www.emphase-immobilier.com